

La fédération met à disposition des syndicats et CSD un bon de commande pour le matériel de campagne des élections professionnelles de décembre 2022

les commandes pourront être passées dans la dernière semaine de février pour un début de livraison mi-mars.

On commande le matériel sous forme de « Packs ».

Un « pack » est constitué de :

- 50 stylos
- 5 affiches
- 50 guides
- 50 autocollants

Pour pouvoir commander vous êtes soit :

- 1. Un syndicat dans une collectivité de moins de 50 agent·es et vous dépendez du CDG.
- 2. Un syndicat dans une collectivité de plus 50 agent·es et vous avez votre propre instance représentative du personnel.



Cas n°1

C'est votre CSD (coordination Syndicale Départementale) qui commande, à votre demande, le matériel ainsi que celui nécessaire pour informer les agent·es dans les collectivités où la CGT n'est pas implantée.

Il s'agira de définir collectivement les besoins en comité départemental

Chaque commande sera composée pour **distribuer un article par agent·e**, à l'exception des affiches.

Cas n°2

Vous passez commande directement sur le site :
<https://www.impressioncgt.fr> et suivez la procédure.

Vous commandez **le nombre de packs** nécessaires au déploiement dans votre collectivité.

En cas de problème ne pas hésiter à cliquer sur le bouton « nous contacter » en bas de page du site.

Comment se connecter au site de commande en ligne ?

Taper dans la barre de recherche

<https://www.impressioncgt.fr>

Première page : « se connecter » ou « s'enregistrer »

- Si vous avez déjà un compte, car vous avez déjà commandé sur la boutique en ligne, cliquez sur « se connecter ».
- Si vous n'avez pas de compte cliquez sur « s'enregistrer » .

Si vous avez vos identifiants c'est sur cette première page que vous rentrez vos coordonnées.

Deuxième page : « s'enregistrer »

C'est à vous de renseigner toutes les cases :

- Bien renseigner votre fédération (services publics) afin de n'avoir que les publications de la fédération des services publics.
- Mémoriser votre mot de passe qui vous servira pour vous connecter ultérieurement.

- Vous êtes maintenant sur votre page personnelle,
- Cliquez sur « Boutique » (en rouge, en bas à gauche)
- Vous arrivez sur la page où les matériels pour les élections professionnelles sont présentés.
- Vous allez sur : « Ma boutique CGT » puis sur « Élections »

Dans la boutique « Élections » vous trouverez

- Affiches
- Autocollants
- Guides droit des agent·es
- Stylos

Rappel : les commandes pour les stylos, guides, autocollants, sont par multiple de 50. Pour les affiches par multiple de 5.



Exemple n°1:

Vous êtes dans une collectivité de 250 agent·es (effectifs déclarés le 1^{er} janvier 2022)

Vous commandez directement sur le site et vous serez livrés à l'adresse que vous aurez indiquée sur le bon de commande en ligne

Vous aurez besoin de **5 Packs** (50 stylo, 50 guides, 50 autocollants, 5 affiches X5) au maximum, soit :

- 250 stylos
- 250 guides
- 250 autocollants
- 25 affiches.

Vous pouvez commander un nombre différent de guides, stylos et autocollants à condition de **garder un multiple de 50.**



Exemple n°2 :

**Vous êtes dans une collectivité de moins de 50 agent·es
et vous passez par la CSD**

Vous aurez besoin **d'un pack**, soit

50 stylos, 50 guides, 50 autocollants et 5 affiches

- La CSD fait une commande générale afin de limiter les frais de transport.
- Il faut donc avoir une réunion avec l'ensemble des syndicats du département

- Après avoir sélectionné votre commande en ajoutant vos articles au panier, si vous avez un doute ou ne savez pas comment faire, vous avez à cet endroit la possibilité de laisser un message sur le site <https://www.impressioncgt.fr> dans la rubrique « nous contacter » et/ou en envoyant un mail à electionspro@fdsp.cgt.fr

Important : la fédération ne prend en charge aucune commande.

Les commandes sont à passer uniquement sur <https://www.impressioncgt.fr>



À la page « **Détail de facturation** » vous entrerez l'adresse de livraison

- C'est à ce moment qu'il vous faut renseigner la bonne adresse de livraison.
- L'adresse peut être différente de celle de cogitiel, elle doit être valide et complète pour pouvoir y livrer le matériel **en tenant compte du volume et du poids de l'envoi.**
- Il est indispensable également de communiquer un numéro de portable afin que le livreur puisse vous contacter
- **Il n'y a rien à régler !**
- En cas d'erreur le site vous le signale après avoir cliqué sur commander
- Décocher, si besoin, la case « Expédier la livraison à une adresse différente »

Élections professionnelles 8 décembre 2022



essentielle

**pour nos droits
pour le service public**